

Revue
internationale
d'éducation de Sèvres

Revue internationale d'éducation de Sèvres

58 | décembre 2011
Les ONG et l'éducation

le point sur l'actualité internationale en éducation

Slovaquie : réforme de l'enseignement des langues et formation continue des enseignants du primaire

Anna Butašová



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/2133>

DOI : 10.4000/ries.2133

ISSN : 2261-4265

Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2011

Pagination : 16-18

ISBN : 978-2-85420-593-0

ISSN : 1254-4590

Référence électronique

Anna Butašová, « Slovaquie : réforme de l'enseignement des langues et formation continue des enseignants du primaire », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 58 | décembre 2011, mis en ligne le 01 décembre 2014, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ries/2133> ; DOI : 10.4000/ries.2133

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

le point sur l'actualité internationale en éducation

Slovaquie : réforme de l'enseignement des langues et formation continue des enseignants du primaire

Anna Butašová

- 1 La Slovaquie connaît depuis plus de dix ans des réformes de son système éducatif. Ces réformes ont été conduites sous l'influence de facteurs socio-économiques, mais aussi des évolutions européennes ou mondiales qui se manifestent dans certaines recommandations de la Commission européenne ou du Conseil de l'Europe. L'enseignement des langues étrangères est un point central de toutes ces réflexions internes et externes.
- 2 La « nouvelle conception de l'enseignement des langues », votée par le gouvernement slovaque en 2007, a défini les nouvelles perspectives et proposé les nouveaux modèles de l'enseignement d'une première langue étrangère à partir de la troisième année de la scolarisation et d'une deuxième langue étrangère à partir de la sixième année. La principale innovation consiste dans le fait que le début de l'enseignement des langues apparaît dès la troisième année de l'enseignement primaire. La loi offre la possibilité aux élèves de choisir parmi six langues (anglais, allemand, français, espagnol, italien et russe). Dans les faits, la pression des parents et de la société sur les directions des écoles les oblige à introduire l'anglais comme 1^{re} langue étrangère.
- 3 Outre les changements dans les curricula, la « nouvelle conception » propose aussi des mesures concernant la formation des maîtres car la situation actuelle dans l'enseignement des langues exige un important effort de la part tous les acteurs. Les maîtres des écoles primaires sont mis en difficulté permanente car la plupart d'entre eux n'a aucune qualification pour enseigner des langues étrangères, ce domaine ne faisant pas partie de la formation initiale. Le ministère de l'Éducation a décidé de former les enseignants déjà en poste afin d'adapter et élargir leurs compétences. La coordination du

projet a été confiée à l'Institut national de pédagogie (*Štátny pedagogický ústav*) et la formation aux dix universités slovaques.

- 4 Quelques chiffres :
 - en 2010-2011, 47 610 élèves ont commencé une première langue étrangère en troisième année de primaire : 92,37 % ont choisi l'anglais, 7,17 % l'allemand, 0,14 % le français, 0,21 % le russe, 0,10 % l'espagnol ;
 - 3 526 maîtres enseignent la langue étrangère au premier degré (CITE 1) dont 55,5 % en tant qu'enseignants non qualifiés.
- 5 À l'évidence, la situation est critique et les mesures prises par les décideurs sont indispensables pour préserver un minimum de qualité.
- 6 Le projet de formation des maîtres a été lancé à l'automne 2008 avec un budget de plus de 16 millions d'euros, financé en partie par les fonds européens et par le gouvernement slovaque. Le budget a été prévu pour 5 000 enseignants déjà en poste dans l'enseignement primaire et, concrètement, la formation – qui n'a pas un caractère obligatoire – est suivie par près de 4 000 enseignants. Pour bénéficier de cette formation, les maîtres n'ont besoin que de l'accord des directeurs des écoles où ils enseignent.
- 7 La formation, qui porte sur les six langues enseignées, a été ouverte au printemps 2008 pour trois catégories d'enseignants :
- 8 Tous ces enseignants doivent obligatoirement passer les examens et les tests de niveau linguistiques du *Cadre commun européen*, et les universités complètent la formation qui permet la délivrance des diplômes validant leur nouvelle qualification. La durée de la formation est variable : le premier groupe, les débutants, suivra les études pendant quatre années (huit semestres, 930 heures), le deuxième groupe pendant deux années (quatre semestres, 552 heures) et le dernier groupe, déjà formé, a suivi les cours pendant une année (deux semestres, 192 heures). La formation est gratuite, de même que les livres de méthodes et autres soutiens pédagogiques, comme les ordinateurs portables. Elle est organisée dans les universités, principalement le vendredi après-midi et le samedi.
- 9 Pour obtenir leur diplôme, les étudiants-enseignants doivent rédiger un mémoire et passer les examens. Les tests de niveau sont éliminatoires. Une collaboration entre l'Institut national de pédagogie et le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) a été mise en place pour la construction des tests permettant d'évaluer le niveau de langue des maîtres à l'issue de la formation, mais aussi leur progression en cours de formation, afin d'accompagner à intervalles réguliers le dispositif. L'accent a été mis sur la comparabilité des examens dans les six langues. À ce jour, les examens pour les niveaux A1, A2 et B1 ont déjà été conçus et proposés aux étudiants-enseignants. Ces tests visent à évaluer la maîtrise d'une langue, indépendamment du type d'enseignement reçu : ils ne permettent pas de vérifier la capacité à enseigner une langue mais bien d'évaluer un niveau de maîtrise qui rend possible son enseignement.
- 10 L'Institut national de pédagogie a organisé une enquête parmi les étudiants-enseignants. L'enquête portait principalement sur leur motivation. Pour 50 % d'entre eux, c'est l'intérêt personnel qui domine ; on trouve ensuite la possibilité d'enseigner une langue étrangère avec un bon niveau de connaissances, et la capacité à communiquer en langue étrangère. Concernant la justification du choix de la langue, vient en premier lieu la connaissance préalable de cette langue, puis l'enseignement de langue existant déjà dans l'école où le maître exerce, enfin l'intérêt pour la langue en question.

- 11 L'organisation d'un tel projet exige une certaine discipline non seulement de la part des étudiants mais aussi des formateurs et des institutions engagées (universités, Institut national de pédagogie, ministère de l'Éducation). Pour les « formés », les difficultés tiennent au surcroît de travail, à la fatigue, ainsi qu'aux problèmes suscités en interne dans leur l'école ou dans leur vie personnelle.
- 12 Il n'en reste pas moins que ce projet, prévu jusqu'en 2013, contribue grandement à la qualification des enseignants de langues étrangères et permettra, espérons-le, d'améliorer les résultats en langues obtenus à l'école primaire et au collège actuellement.

BIBLIOGRAPHIE

BUTAS J. (2008) : Analýza trendov v skladbe a odbornosti vyučovania cudzích jazykov. *In* Disputationes Scientificalae. Ružomberok : Katolícka Univerzita, roč. č. 2, s.1-13.

BUTAS J., BUTASOVA A. & FOLNY V. (2011) : Tvorba testov pre meranie úrovne A1, A2, B1 a B2 podľa Spoločného európskeho referenčného rámca pre jazyky : vzdelávanie učiteľov základných škôl v oblasti cudzích jazykov vsúvislosti s Konceptiou vyučovania cudzích jazykov na základných a stredných školách. Bratislava: VERBUM.

BUTASOVA A. *et al.* (2009): Conception of teaching foreign languages at primary and secondary schools : increasing the effectiveness of teaching foreign languages. State Institute of Education. Bratislava. ISBN 978-80-89225-31-6.

http://www.educj.sk/buxus/docs/Analiza_dopadov_zavedenia_CJ_v_ZS.pdf/.

INDEX

Keywords : language instruction, primary education, educational reform, educational system

Palabras claves : enseñanza de idiomas, enseñanza primaria, reforma de la educación, sistema educativo

Mots-clés : enseignement des langues, enseignement primaire, réforme de l'enseignement, système éducatif

Index géographique : Slovaquie

AUTEUR

ANNA BUTAŠOVÁ

Professeur, directrice du département de langues romanes, Faculté de pédagogie, Université de Bratislava, Slovaquie.